

N 33 ✓ la vingt-deuxième mil huit cent quatre-vingt-huit
Marie Leda sous-juré avec de St-Martin avec baptême Marie Leda
Maumontais fils légitime de Léon Maumontais cultivateur et de
Barthélemy Farand de cette paroisse. Parrains & marraines
Amédée Farand, cultivateur et Josephine Choleto de cette
paroisse qui seule en ont signé. Lecture faite.

N 39
Monsieur
Monsieur
Josephine Feillet C. A. P. avec son mari
la vingt-troisième mil huit cent quatre-vingt-huit
sous-juré avec de St-Martin avec baptême dans le ministère de
après de Dora deissie le mari bien âgé des deux ans, ni
mari & deux jumeaux fils légitimes de Dora Maumontais cultivateur
tous et de Coline lempereur de cette paroisse. Parrains
le dit Dora Maumontais sous-juré & Joseph Sabourin fils journalier de
cette paroisse qui se a en signé. Lecture faite.

N 34 ✓
L. G. M.
Lecteur
Ovide Brasant C. A. P. avec son mari
la vingt-quatrième mil huit cent quatre-vingt-huit
sous-juré avec de St-Martin avec baptême Joseph de la Roche
ni ni bien fils légitime de l'Église Lecteur cultivateur et de Anastasie
Dubois de cette paroisse. Parrains & marraines, Bernard de France
cultivateur sous-juré, & Rose Anne Lortie veuve de l'empereur, sous-juré
ainsi que le père. Tous de cette paroisse. Lecture faite.

N 11
Saul Trotter
M. M. Pilou
Rose Anne Lortie C. A. P. avec son mari
la vingt-cinquième mil huit cent quatre-vingt-huit
après la publication des deux bans de mariage faits au jour de la
messe paroissiale entre Saul Trotter, sellier de cette paroisse, fils
major de troisième Tertre cultivateur et P. Louis Proux de St-
Joseph de Laulange & Marie Malvina Pilou fille unique de
Léon Pilou cultivateur et de Gertrude Sabourin de cette paroisse
ni aucun empêchement ni opposition, le consentement des deux
de la même époque, la dispense de la publication des
troisième bans, sous-juré avec de St-Martin avec son
leur consentement de mariage et leur avoir donné la bénédiction
nécessaire par l'Église en présence de Saul Trotter notaire de St-Joseph

de Laulange sous-juré, de Léon Pilou sous-juré, de Léon
sous-juré. Lecture faite.

- Melina Pilou
- Saul Trotter
- Saint Trotter
- Léon Pilou
- Élie Sabourin
- Joseph Sabourin
- Pierre Sabourin
- Lia Sabourin
- Louise Trotter
- M. M. Trotter
- C. A. P. avec son mari

N 35
L. G. P.
Charlevoix

la vingt-sixième mil huit cent quatre-vingt-huit
sous-juré avec de St-Martin avec baptême
Polydore ni ce jour fils légitime de Adrien Charlevoix cultivateur
et de Amie Laure Ladouceur de cette paroisse. Parrains
& marraines Joseph Ladouceur, cultivateur, et Josephine
Charlevoix, veuve de son père de l'empereur, tous de cette paroisse
& sous-juré. Lecture faite. P. Charlevoix

J. Ladouceur & Charlevoix
C. A. P. avec son mari

N 12
Léon Lortie
M. M. Lortie

la vingt-septième mil huit cent quatre-vingt-huit
après la publication des deux bans de mariage faits au jour de la
messe paroissiale entre Léon Lortie sous-juré fils majeur
de feu Joseph Lortie cultivateur et de Marie Ladouceur de
St-J. P. Ladouceur & Léon Lortie fils majeur de feu
Élie Lortie sous-juré et de Marie Proux de cette paroisse
ni aucun empêchement ni opposition au dit mariage, sans
aucun empêchement de la publication de la part de l'époux, la
dispense de la publication des deux autres bans, sous-juré
sous-juré avec de St-Martin avec son mari, sous-juré
sans empêchement de mariage et leur avoir donné la bénédiction
nécessaire par l'Église de Joseph Lortie cultivateur de St-J. P. Ladouceur
qui se a en signé, de William Proux, cultivateur de cette paroisse